



## Le Courrier Journal de l'académie de Versailles

Avril—Août  
2019  
Bimestriel 182

### Journal académique spécial : Préparation du congrès de la CGT Educ'action Versailles

**C**e journal académique est un peu spécial. En effet, comme cela est prévu statutairement, la CGT Educ'action Versailles tiendra son congrès les 7 et 8 novembre prochain. Cela sera un temps important de notre vie démocratique. Durant ces deux jours, nous aurons l'occasion de discuter du bilan du dernier mandat à travers le rapport d'activités présent en pages 2 à 5. Cela sera également le moment de débattre et d'échanger sur la dernière période de 3 ans que nous venons de vivre. Les congressistes devront ensuite décider de l'orientation de notre organisation pour le prochain mandat.

L'enjeu est bien sûr considérable dans la période. Les

attaques contre le monde du travail en général et dans l'éducation en particulier sont considérables et impliquent d'apporter une réponse à la hauteur. Le congrès se prononcera sur l'outil académique dont nous avons besoin pour y répondre. C'est l'objet du premier texte d'orientation proposée par le bureau académique sortant. Il se situe en pages 6 à 9 de ce journal.

Le deuxième texte d'orientation, en pages 10 à 12, analyse la séquence que nous venons de vivre et la manière dont les luttes sont menées. Il s'agit de proposer des pistes pour gagner face aux gouvernements qui s'attaquent à notre secteur, et au monde du travail dans son ensemble.

Ces textes feront l'objet de débats au sein des syndicats de l'académie et d'un travail d'amendements.

Notre congrès sera également un moment important en vue du renouvellement de notre direction. C'est en effet durant cette instance que sont élus un nouveau bureau académique ainsi que le ou la trésorier et le secrétariat académique.

Quoi qu'il en soit, la CGT Educ'action Versailles réaffirme son attachement à un syndicalisme de lutte démocratique, féministe et émancipateur !

Mathieu Moreau  
Co-secrétaire  
académique

#### SOMMAIRE

Edito

1

Rapport d'activités

2-5

Résolution 1

6-9

Résolution 2

10

-  
12

## Rapport d'activités

### Situation nationale

Notre dernier congrès académique s'est tenu en avril 2016. Nous étions alors en amont de la lutte contre la première loi travail mais aussi à la fin du quinquennat Hollande. En effet, le printemps 2016 a été marqué par la mobilisation forte contre la casse du Code du travail. 13 journées d'actions ont été lancées durant le printemps sans que la grève ne prenne véritablement, à part dans quelques secteurs clefs comme l'énergie. Il reste que cette fin de la mandature Hollande fut marquée par une réaction sociale d'ampleur qui n'avait pas eu lieu depuis la lutte contre la réforme des retraites sous Sarkozy.

L'année 2017 a été marquée par la campagne présidentielle qui a vu arriver au second tour le FN pour la deuxième fois dans l'histoire de la 5<sup>e</sup> République. Contrairement à 2002, nous n'avons pas assisté à une mobilisation d'ampleur, notamment de la jeunesse, durant les deux tours. Face à Marine Le Pen, Emmanuel Macron a remporté l'élection permettant une accélération de la casse du modèle social français. En effet, le président de la république, fidèle à son programme, s'est rapidement inscrit dans une politique de classe visant à réduire les droits et favoriser le capital. Cela se traduit par une deuxième loi travail aggravant la première, la casse du statut des cheminots et globalement de la politique du rail en France, des choix budgétaires de classe (suppression de l'ISF, maintien et augmentation du CICE). A cela s'ajoute un véritable mépris affiché pour les classes populaires, aussi bien dans le langage (parfaitement orchestré) que dans les actes.

Des mobilisations ont fortement marqué la période. Si la réponse à la deuxième loi travail n'a pas été à la hauteur, la bataille des cheminots basée sur une nouvelle forme de

grèves tournantes a fortement marqué les esprits. La convergence des luttes, notamment avec le secteur public, ne s'est pas réalisée alors même que les projets de loi sur la réforme du statut de fonctionnaire (Comité Action Publique 2022) faisaient état d'un parallèle très fort entre les deux attaques. Cependant, nous avons été moteur d'une manifestation Education nationale en convergence avec les cheminots. Ces derniers n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement donnant ainsi gain de cause à une volonté de casse des structures de lutte des travailleurs et en première ligne de notre organisation syndicale. Il reste que la victoire de la CGT aux élections professionnelles de la SNCF traduit aussi un soutien des salarié·e·s à nos orientations.

C'est dans ce contexte trouble, nos discussions de Bureau académique se faisant souvent l'écho d'une colère sourde sans débouché de lutte, que s'est développé le mouvement des Gilets jaunes. A l'origine, le projet de taxe carbone a entraîné une levée de bouclier populaire. Cela s'est traduit par des mobilisations le samedi, l'occupation la semaine de ronds-points, des réunions. Le durcissement du mouvement et la violence de la répression ont cristallisé sur les Gilets jaunes la contestation sociale. Nos échanges en Bureau académique n'ont pas permis de définir un positionnement clair sur le mouvement. Des contacts ont été établis au niveau de l'Interpro avec des appels communs à la grève et à la manifestation. Il reste que cette mobilisation a obligé le gouvernement à modifier légèrement son cap tout en utilisant la violence pour réprimer le mouvement.

Dans la continuité de la casse du statut des cheminots, la loi Darnaud prévoit de détruire en profondeur le fonctionnement de la fonc-

tion publique. Cela se traduit par une augmentation du nombre de contractuel·le·s, la réduction des instances et du rôle des élu·e·s, le salaire au mérite ou encore la réduction des moyens de fonctionnement sur le modèle de ce qui s'est déjà fait à La Poste et à France Télécom également. Plusieurs appels fonctions publiques unitaires (notamment le 9 mai) ont appelé à lutter contre ce projet de loi. Il reste que la mobilisation n'a pas permis d'être à la hauteur de l'enjeu. Pourtant, la grève des urgences et des pompiers, durant l'été 2019, traduit une volonté d'en découdre et de signifier qu'un autre modèle est possible. A l'heure où sont écrites ces lignes, le projet de réforme pour les retraites s'annonce comme la prochaine bataille. Un appel à la grève confédéral a été lancé pour le 24 septembre.

### Situation dans l'éducation.

L'éducation est au cœur de la société. Elle est donc soumise aux orientations du politique et s'inscrit dans une perspective globale. La période décrite plus haut a eu des conséquences pour notre secteur sur lesquelles il s'agit maintenant de revenir. Il s'agit aussi de revenir sur le rôle de notre Union académique durant la période.

#### a. L'éducation prioritaire

Fin 2015, la circulaire de l'éducation prioritaire sortait les lycées de la carte tout en indiquant que la situation serait réévaluée ultérieurement. La CGT Educ'action Versailles, en lien avec les SDEN de l'académie, a largement contribué à construire la mobilisation pour le retour des lycées dans la carte. Par une participation active lors des journées de mobilisation, à la fois en termes d'appels mais aussi de logistiques, la CGT Educ'action Versailles, en lien avec le

collectif TPMZ (*Touche pas à ma ZEP*), a permis la construction d'un rapport de force obligeant la ministre Vallaud Belkacem à concéder une clause de sauvegarde garantissant le maintien de la prime et des bonifications pour les personnels déjà en place et l'ajout dans la dotation de moyens spécifiques pour les lycées, notamment professionnels. La question reste aujourd'hui encore ouverte avec la fin annoncée de la clause de sauvegarde ainsi que la refonte probable de l'éducation prioritaire.

### b. Les réformes des lycées

L'arrivée au ministère de Blanquer marque une accélération idéologique à l'image de l'ensemble du gouvernement Macron. Dans le prolongement de la réforme du collège mise en place lors de la précédente mandature, le ministre s'est attaqué aux lycées.

La voie professionnelle est en première ligne. Si Blanquer en fait une priorité, c'est pour mieux permettre de nouvelles économies budgétaires auprès des élèves les plus fragiles. En réduisant les horaires d'enseignement aussi bien en professionnel qu'en général, en renforçant la logique de mise au service des savoirs pour le métier, en introduisant la notion de chef-d'œuvre sur le modèle des compagnons, en développant l'apprentissage dans les lycées, le ministère se met au diapason des exigences du patronat demandant une main-d'œuvre servile, exécutante. Cela s'accompagne également de la casse des diplômes en lien avec les lois travail et celles sur la formation professionnelle.

Dans le même temps, la réforme de la voie générale et technologique en lien avec Parcoursup, sous l'illusion d'un choix pédagogique, entraîne une sélection accrue des élèves tout en réduisant la possibilité des études supérieures. La mise en place des spécialités renforce les inégalités entre les établissements. Dans la même optique, la création d'un bac avec une part

importante de contrôle continu (40% dans le projet ministériel) va dans le même sens d'une ghettoïsation de certains lycées en cassant la dimension nationale du diplôme.

De par son histoire, la CGT Educ'action Versailles a joué un rôle majeur dans la construction d'un rapport de force pour exiger le retrait du projet de transformation de la voie pro. Dès le printemps 2017, une formation en présence de notre secrétaire confédéral Philippe Martinez était organisée pour rappeler son histoire et les enjeux de la voie professionnelle. La publication des premières annonces a entraîné un travail majeur d'informations en direction des syndiqués mais plus globalement des personnels. Une nouvelle journée de formation en lien avec d'autres académies sur la voie professionnelle tertiaire a été organisée pour informer les collègues. A partir de septembre 2018, et dans le contexte des élections professionnelles, la CGT Educ'action Versailles a participé de manière centrale à la lutte contre la réforme. Il faut noter le succès des journées de grève et de manifestations (notamment celle du 27 septembre). On peut déplorer l'impossibilité de reconduire massivement la grève.

Dans la voie générale et technologique, le calendrier ne fut pas forcément le même. La mobilisation dans les LGT a globalement connu une accélération à partir de la publication des DHG et en lien ensuite avec la mobilisation contre la loi Blanquer. Cette mobilisation a connu un débouché médiatique fort avec la grève des examens puis des corrections à la fin de l'année scolaire 2019. La CGT Educ'action Versailles a également joué tout son rôle en amont avec une formation académique au printemps



2018 mais aussi en appelant et en soutenant les collègues souhaitant se mobiliser en lien avec l'intersyndicale.

### c. Les lois Blanquer

Le projet de loi Blanquer complète la politique menée au sein du ministère. Il s'agit en effet d'une mise au pas des personnels de l'éducation nationale et dans le même temps une volonté de limiter les zones de discussion aussi bien dans les écoles que les établissements. Les EPSF sont apparus comme une tentative concrète de mettre les écoles sous la responsabilité d'un chef d'établissement. La mobilisation qui s'est particulièrement ancrée dans le premier degré à partir du 17 mars s'est beaucoup construite dans les SDEN. Néanmoins, la CGT Educ'action Versailles a joué un rôle pivot dans l'intersyndicale régionale faisant à la fois le lien entre les organisations et les AG via les remontées départementales. Cela a permis d'apparaître comme une organisation de luttes en lien avec la réalité du terrain. Si la reconductible a été menée dans le 92 et le 95, aussi bien en avril qu'en mai, elle n'a pu s'étendre dans le reste de l'académie. La CGT Educ'action Versailles a appelé dans un cadre intersyndical à la grève des examens et des corrections soutenant les collègues face aux menaces du ministre. C'est toujours le cas aujourd'hui.

### d. Stratégie syndicale

Notre stratégie syndicale a été interrogée à plusieurs reprises pen-

dant le mandat : marée populaire, Gilets jaunes, cortèges de tête, manifs spécifiques LP. Nous avons essayé à chaque fois de respecter les mandats qui nous étaient confiés à la suite des débats au sein du bureau académique et/ou de la coordination académique.

#### e. RESF

Nous avons poursuivi notre implication dans le Réseau Education Sans Frontière en mettant notre réseau syndical au service de la défense de jeunes sans papiers et de leurs parents. Nous avons aussi participé localement à l'organisation des mobilisations et participé à des audiences en préfecture qui ont permis la régularisation de nos élèves et de leurs familles. Toutefois le nombre et la situation des jeunes mineur·e·s isolé·e·s s'est aggravée et nous laisse trop souvent démuni·e·s face à un gouvernement et des administrations de plus en plus durs. Nous avons interpellé le Rectorat dans un cadre intersyndical et associatif, pour améliorer la prise en compte de ces jeunes et leur scolarisation, mais sans réponse à la hauteur des enjeux.

#### f. VISA

L'UASEN Versailles est adhérente de VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes). Si nous n'avons pas réussi à assurer une présence régulière aux AG mensuelles, nous avons pu participer à l'organisation du stage « *Extrême(s) droite(s) contre l'éducation* ».

#### g. L'intersyndicale

La CGT Educ'action Versailles, en tant qu'Union académique des syndicats départementaux, porte le mandat décidé collectivement. La relation avec les autres organisations se fait aussi bien pendant les luttes décrites plus haut qu'au sein des instances des personnels. Le dernier mandat a permis de poursuivre le travail commun avec la FSU et SUD Education aussi bien dans les luttes qu'au sein des instances. Il faut ensuite distinguer

au sein de FO, le SNFOLC et le SNETAA. Si le premier s'accorde sur des positions communes malgré des divergences de pratiques, le positionnement du deuxième par rapport à la réforme de la voie professionnelle et à la suite des élections professionnelles interroge sur la possibilité d'un travail commun réel. Au printemps 2019, dans le cadre d'une démarche unitaire, le travail avec le SGEN, l'UNSA et le SNALC n'a pas été facile et on peut également s'interroger sur le maintien d'un cadre unitaire large lors de la lutte contre la loi Blanquer sur la dernière période de la mandature.

### Notre organisation

#### a. Défense individuelle et paritarisme

Notre activité académique s'est en partie articulée autour de la défense individuelle, que notre syndicat inclut dans la « double besoin » (défense individuelle et lutte collective) qui est un des moyens de démontrer la force de l'action collective et la nécessité de s'organiser. Nous avons constaté une augmentation considérable des demandes que l'on peut relier à l'augmentation du nombre de syndiqué·e·s, à l'élargissement de notre champ de syndicalisation, mais aussi certainement à la dégradation des conditions de travail et au durcissement des relations avec la hiérarchie.

Les élu·e·s paritaires ont fait un travail très important de suivi individuel, travail quasiment invisible et parfois un peu ingrat, mais souvent aussi satisfaisant lorsqu'une solution positive est apportée à un·e salarié·e en difficulté. Le travail de coordination entre les élu·e·s mais aussi avec et entre les différents SDEN a été poursuivi. La participation aux Commissions Administratives Paritaires Académiques a aussi mobilisé les élu·e·s lors des opérations de gestion de carrière, en particulier les promotions et les mutations. Le nombre de dossiers suivis et les informa-

tions individuelles envoyées par mail a considérablement augmenté sous l'impulsion notamment d'un nouveau coordonnateur des élu·e·s chargé plus spécifiquement du second degré. Mais on arrive aux limites de ce que nous sommes capables de faire avec des moyens humains limités, et il faudrait encore renforcer le travail collectif et la formation pour permettre de tenir le rythme sur la longueur.

#### b. Communication

L'expression de notre Union académique est aussi passée par la publication régulière de notre journal, envoyé à toute·s nos adhérent·e·s, et par la diffusion de lettres électroniques aux personnels. Nous avons également publié des 4 pages spécifiques diffusés largement, lorsque l'actualité le nécessitait : 4 pages « *femmes/hommes, ensemble revendiquons l'égalité salariale* », PPCR, extrêmement droite dans l'éducation, apprentissage...

#### c. Des liens pour mieux lutter

La présence régulière de nos élu·e·s au CTA avec un travail important et reconnu, notamment sur la carte des formations, a été utile. Elle a aussi permis d'accéder à des informations qui pouvaient ensuite être diffusées dans nos tracts.

Le lien avec la région a permis d'augmenter notre crédibilité et de donner plus de poids à nos interventions. Les CTA et les CAPA sont aussi l'occasion d'échanges intersyndicaux qui peuvent déboucher sur des actions communes.

Notre Union académique a continué à tisser des liens avec les autres académies de la région parisienne en essayant de mutualiser certaines formations, en participant à l'organisation des manifestations parisiennes, et en essayant de parler d'une même voix dans les intersyndicales ou dans les appels Ile-de-France. Ce travail commun doit se poursuivre et fera



l'objet d'une réflexion commune avec les académies de Créteil et de Paris, lors de notre congrès.

Le lien avec notre Union Nationale a pu connaître des moments difficiles, notamment lorsqu'il nous a été demandé de retirer des candidatures à la Commission exécutive nationale, écartant ainsi des camarades qui y auraient eu toute leur place. Mais la situation s'est depuis normalisée et largement fluidifiée.

Les liens avec notre Fédération Education Recherche Culture (FERC) et l'Interpro se sont renforcés, et ont par exemple permis de faire converger le 3 mai 2018 une manifestation Education nationale avec un rassemblement des cheminots suivi de prises de paroles communes et intersyndicales.

#### **d. Co-secrétariat et coordination académique**

Le dernier congrès académique avait élu un co-secrétariat. L'élection de notre camarade Marie Buisson à la tête de notre fédération a conduit à la mise en place d'un nouveau co-secrétariat malheureusement uniquement masculin. C'est un point sur lequel nous reviendrons.

Cette évolution a aussi entraîné la mise en place de la coordination académique réunissant des secrétaires départementaux avec les secrétaires académiques et le coordonnateur des élu·e·s, lors de réunions mensuelles. Cette organisation a permis de faciliter l'exécution des tâches courantes en multipliant les contacts entre les différents syndicats de l'académie.

#### **e. Syndicalisation et élections professionnelles**

Ce fonctionnement s'inscrit dans l'optique d'une évolution toujours positive du nombre de syndiqué·e·s qui fait que la CGT Educ'action Versailles reste la première organisation de la CGT Educ'action nationale. Cela donne égale-

ment un poids mais aussi une responsabilité dans notre région dans le domaine de l'éducation.

Cette évolution s'est traduite par une progression de 400 voix aux élections professionnelles de décembre 2018. Cela récompense le travail effectué depuis de nombreuses années par les équipes en place mais aussi par les nouvelles·elles militant·e·s. Cela installe la CGT Educ'action Versailles dans le paysage syndical régional auprès des autres organisations mais aussi auprès des personnels dans leur ensemble.

#### **f. Présence dans les ESPE/INSPE**

Notre Union académique, consciente de l'importance d'être présente aux côtés des stagiaires, a commencé à réinvestir les ESPE, notamment celui d'Antony-Jouhaux qui forme les stagiaires CAPLP et CAPET. Permanences régulières et réunions d'information syndicale ont repris avec la volonté d'élargir aux autres établissements de l'académie. Par ailleurs, nous participons, chaque année à la fin août, à l'accueil de tous les stagiaires de l'académie, avec distribution de matériel spécifique, réponse aux questions des collègues et présence en nombre de militant·e·s identifié·e·s.

#### **g. Contractuel·e·s et personnels ATSS (Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé)**

La CGT Educ'action Versailles, c'est une de ses forces, syndique l'ensemble des personnels de l'éducation. Il reste que notre implantation reste inégale. Historiquement

syndicat de PLP, la CGT Educ'action s'est installée globalement dans le second degré et le premier degré, ce dernier champ étant de la responsabilité principale des SDEN. Il reste que l'enjeu est énorme notamment pour les ATSS mais aussi pour les contractuel·e·s. La CGT Educ'action Versailles a fait pendant de longues années un travail important reconnu auprès des contractuel·e·s notamment enseignant·e·s. Il reste que par manque de temps militant et par augmentation de la charge de travail ce champ d'activités connaît un recul durant la dernière mandature, même si nous avons participé aux négociations salariales qui ont permis la mise en place de nouvelles grilles plus justes et surtout permettant une évolution salariale aux contractuel·e·s dont le salaire pouvait jusque-là stagner pendant 9 ans.

La demande d'organisation par pôles du dernier congrès n'a pas débouché sur des décisions concrètes. Cela n'aura pas permis notamment de développer l'activité ATSS à la hauteur de ce que nous aurions souhaité. Il reste que des actions ont été entreprises : envoi de courriers électroniques, diffusion des calendriers, tournées de bureaux, heures d'info syndicales, panneau syndical posé au Rectorat, proposition de formation à la Bourse du Travail de Paris, publication régulière d'articles au sein de notre journal, intégration de nouvelles·elles militant·e·s au Bureau académique.

#### **h. Une féminisation insuffisante**

L'évolution du co-secrétariat a entraîné un recul dans la féminisation de notre organisation. Ce n'est pas le seul. Si la composition de notre Bureau académique est paritaire, la présence, les prises de paroles restent trop souvent masculines. De même, la composition des élu·e·s est trop majoritairement masculine. Le projet de création d'une collective académique peut répondre à cet enjeu majeur et historiquement porté par la CGT Educ'action Versailles.

## Résolution I : De quelle organisation a-t-on besoin ?

### Fonctionnement de notre Union académique

La CGT Educ'action Versailles est l'Union des Syndicats Départementaux de l'Education Nationale du 78, du 91, du 92 et du 95. Elle est l'échelon pertinent notamment comme interlocuteur « naturel » du Rectorat et de ses services, mais aussi dans un esprit de mutualisation des informations et des luttes. C'est en son sein qu'est coordonnée l'activité paritaire du second degré et des personnels administratifs.

La recherche du consensus est toujours privilégiée avant d'agir, dans la mesure où chaque syndicat la composant a son autonomie de décision en lien avec ses instances démocratiquement élues. Les co-secrétaires académiques sont particulièrement chargés de faire le lien avec les différents secrétaires départementaux et d'animer l'activité collective.

L'activité est principalement localisée à Nanterre, siège de l'Union académique, afin de permettre les échanges entre militant·e·s lors des permanences, mais la téléphonie mobile et les réseaux permettent aussi de tenir des permanences délocalisées en fonction des camarades présent·e·s et des permanences à domicile à certains moments.

### Rôle de la « coordination académique » et sa pérennité ?

Fin 2016, alors que notre co-secrétaire académique élue secrétaire de notre fédération FERC (Fédération Education Recherche et Culture), avait mis fin à son mandat, la nécessité d'un collectif plus large de direction s'était fait sentir. C'est pour répondre à ce besoin que s'est mise en place une « coordination académique » regroupant les secrétaires départementaux, le(s) secrétaire(s) académique(s), le·la trésorier·ère académique et ultérieurement le coordinateur des élu·e·s du 2<sup>nd</sup> degré. Cette coordination qui se réunit régulièrement et qui est consultée pour chaque décision importante a joué son rôle en permettant un fonctionnement collectif et efficace. Aujourd'hui, néanmoins, la question de son maintien ou de sa redéfinition peut se poser. Le congrès permettra d'en tirer le bilan et proposera des pistes de fonctionnement pour le prochain mandat.

### Évolution du fonctionnement du BA (Bureau Académique)

Le bureau académique souhaite innover dans son fonctionnement pour permettre à ses membres appartenant à différents SDEN (Syndicat Départemental de l'Éducation Nationale) de mieux se connaître et pour stimuler les échanges et les activités syndicales académiques entre elles et eux.

Le bureau académique se tiendra alternativement dans les différents départe-

ments.

Le BA fonctionne désormais, lors de ses réunions, sous forme de groupes de réflexion ou groupes de travail.

Après un temps d'échange collectif d'une heure (débat d'actualité) pour commencer la journée de réunion, les groupes de réflexion et/ou de travail se réunissent pour le reste de la matinée sur des thèmes.

Les thèmes portent sur des thématiques d'actualité politique et syndicale ou ont une finalité concrète (maquettage d'un tract par exemple, échange de savoirs techniques ou mutualisation). Les thèmes peuvent être proposés par les membres présent·e·s (à l'ouverture du BA), la coordination académique (qui les communique à l'avance aux élu·e·s du BA), par les secrétaires académiques ou ils émergent naturellement d'une continuité logique avec le travail ou la réflexion des précédentes réunions. Les thèmes sont acceptés par un vote en début de journée avant leur constitution (comme il est d'usage pour l'ordre du jour).

Pour favoriser le maximum de rencontres et d'échanges entre les différents SDEN, il faut prévoir qu'il y ait des camarades de chacun des 4 SDEN dans chaque groupe. On chaussera les lunettes du genre pour veiller à ce que la répartition des militant·e·s dans les différents groupes ne se fasse pas sur des thématiques trop genrées.

Après la pause déjeuner et à la reprise de la réunion, un·e secrétaire de groupe rend compte aux autres membres du BA des échanges au sein du groupe dont elle ou il faisait partie durant la matinée. Elle ou il fournit également une synthèse écrite des échanges.



## Activité des élu·e·s

Suite aux élections professionnelles une nouvelle équipe a été élue. Très vite s'est posée la question de l'organisation du travail paritaire. Fort de l'expérience des mandats précédents et du désir d'améliorer notre fonctionnement, une réunion des nouveaux élu·e·s a été posée. Il s'en est dégagé différentes orientations.

La nécessité de mettre en commun le travail paritaire entre les différents corps enseignants, d'éducation et administratifs, titulaires et non titulaires.

En partageant les savoir-faire techniques entre les élu·e·s (extraction des données, gestion des fichiers, envois de mails...) et les besoins en lien avec les SDEN concernant la tenue Cogitiel (nécessité d'informations fiables et à jour, corps, grade, date de naissance...).

La formation des élu·e·s autant politique que technique doit pouvoir se faire à la fois au contact des autres dans l'Académie et au niveau national, voire fédéral.

En construisant des revendications communes pour gagner en cohérence et en visibilité vis-à-vis du Rectorat.

L'activité paritaire fait l'objet d'un point régulier en BA.

En organisant des réunions régulières pour préparer les CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique) et les FPMA (Formation Paritaire Mixte Académique), en prévoyant un calendrier prévisionnel en fonction du calendrier rectoral.

Elles seront l'occasion de partager les questionnements, les problématiques et aussi d'essayer de partager ce qui a été gagné chez les uns pour en faire profiter les autres.

En planifiant les différentes tâches hebdomadaires à effectuer (permanences téléphoniques, réponses mails...) et en assurant une présence régulière qui peut être tournante d'au moins quatre élu·e·s le vendredi à Nanterre ou

occasionnellement à Evry.

Il est apparu le besoin de renforcer l'activité envers les contractuel·e·s en assurant entre autre une présence lors de la signature des contrats à Versailles.

La communication de l'activité paritaire est un enjeu stratégique tant pour faire valoir les droits des collègues que pour la défense du paritarisme actuellement menacé. La lettre électronique et le site internet sont aujourd'hui des outils indispensables. A chaque moment de l'activité paritaire (carrière, mutation, promotion...), une lettre électronique doit être envoyée à tous les personnels concernés afin d'y porter nos revendications et qu'elles ou ils y trouvent le moyen de nous contacter pour suivre leur dossier.

Le suivi individuel, lorsqu'il concerne l'activité paritaire, doit se faire en lien avec les SDEN. La boîte mail [eluscgтвер-sailles@gmail.com](mailto:eluscgтвер-sailles@gmail.com) doit être l'adresse privilégiée pour répondre aux collègues. Les SDEN peuvent être une aide précieuse pour transmettre les questions qu'ils auront reçues et les réponses qu'ils auront éventuellement déjà faites en copie aux élu·e·s et vice-versa. L'objectif est d'assurer une meilleure cohérence des réponses, de ne perdre aucun collègue qui nous contacte et de les inciter à nous rejoindre.

## INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)

A peine cinq ans après avoir été instaurées par la loi de Refondation de l'école, les ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) s'appelleront désormais les INSPE. Ce changement de nom n'est pas anodin.

Il marque, notamment le désir du ministère de définir le contenu et d'homogénéiser la formation des enseignant·e·s en devenir et de créer un enseignement contractualisé via le recrutement des assis-

tant·e·s d'éducation qui se destinent aux concours de l'enseignement et de l'éducation et qui pourront en L2 assurer des missions de remplacement.

C'est pour de telles raisons que l'Union académique doit mettre tous les moyens en œuvre pour investir davantage les INSPE afin d'accompagner au mieux les stagiaires dans leurs préoccupations et difficultés rencontrées au quotidien.

Actuellement, nous assurons une présence régulière sur l'INSPE d'Antony mais nous devons nous déployer dans d'autres INSPE, en particulier ceux de Cergy et Nanterre.

Nous devons être en capacité d'informer régulièrement nos collègues de leurs droits lors des moments forts de leur année de stage (reclassement, mutation et titularisation...) ainsi que d'établir avec eux des revendications en termes de contenus, de conditions de travail, de revendicatif, etc.

Augmenter le nombre de jeunes syndiqué·e·s CGT venant d'entrer dans le métier doit être un enjeu essentiel afin de pouvoir présenter à terme une liste CGT chaque année sur chacun des INSPE.

De surcroît, à terme nous devons renforcer les forces militantes, développer un axe solide entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, intervenir régulièrement et efficacement sur les sites ciblés, mutualiser le matériel, échanger sur les pratiques, faire des points réguliers sur l'avancée des actions au sein de collectifs qui travaillent de concert avec le collectif INSPE académique.

## Contractuel·e·s : la précarité généralisée

La loi du 6 août 2019 dite de « modernisation de la fonction publique » prévoit la généralisation de la contractualisation. Elle va concerner tous les emplois (administratifs et personnels d'éducation) de la fonction publique et sera accompagnée d'un arsenal de

35 décrets et 3 ordonnances. La dernière décennie a déjà vu le nombre de candidats aux concours chuter fortement pendant que le nombre de contractuels dans l'enseignement a augmenté de manière spectaculaire. Selon le Bilan social, 8% des enseignants et 54% des non enseignants du ministère de l'éducation nationale sont déjà des non-titulaires.

Beaucoup sont exposés à des conditions de recrutement, de travail et de rémunération de plus en plus difficiles. En effet, la crise de recrutement entraîne un recours massif à des personnels précaires afin d'assurer la continuité du service public. Au cours des dernières années, nous avons constaté un nombre grandissant de contrats de CDD non reconduits en raison de l'avis négatif émis par les chefs d'établissement. Le ministre prévoit même d'intégrer la rupture conventionnelle, c'est-à-dire une rupture de contrat de gré à gré, et des contrats de 6 ans maximum, l'évaluation au mérite, la fin du recours aux CCP (Comité de Protection des Personnes) qui permettraient aux représentants syndicaux de faire respecter les droits collectifs. Recrutés en urgence ou dans l'obligation de changer d'affectation (en raison de la suppression de nombreuses heures liée aux réformes des lycées et au recours généralisé aux heures supplémentaires), ces personnels sont exposés aux pires conditions d'exercice. Ils sont dans l'obligation de s'adapter en un temps record à de nouveaux établissements, à un nouveau public, à de nouvelles équipes et cela bien souvent dans des conditions d'éloignement du domicile.

Enfin, en cette fin d'année scolaire, nous avons été interpellés par des collègues contractuels ayant exercé sur une grande partie de l'année scolaire sans pour autant obtenir un contrat couvrant toutes les vacances. Sous prétexte

de restrictions budgétaires, l'académie de Versailles a décidé que les vacances d'été ne seront plus rémunérées. Ce retour en arrière est inacceptable. Cela peut mettre en péril leur accès au CDI puisqu'aujourd'hui une interruption de plus de quatre mois remet le compteur à zéro pour y prétendre.

Les personnels précaires AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap), comme les contrats aidés, subissent aussi des disparités de traitement injustifiables au regard des engagements publiques du gouvernement et de la [circulaire 2019-90](#) qui avait notamment pour objectif une harmonisation des conditions d'emploi des AESH.

C'est pour toutes ces raisons que ces personnels doivent être défendus. Ainsi, devons-nous développer cette activité et mettre en place un collectif permettant :

- d'intervenir régulièrement auprès du Rectorat pour obtenir des avancées dans la gestion des personnels contractuels et débloquent des situations individuelles.

- de développer les moyens de communication auprès des collègues leur permettant de faire connaître leurs droits et de les défendre plus efficacement.

Nous devons continuer à revendiquer la création de postes statutaires avec un vaste plan de titularisation des contractuels et dénoncer le projet de loi de Darnaud.

### **Mutualisation et réseau 1<sup>er</sup> degré**

Malgré des problématiques départementales qui peuvent être différentes ou des calendriers pas toujours identiques, les volontés ministérielles d'attaquer toujours plus l'école à laquelle nous aspirons montrent la nécessité d'une réponse collective élargie.

La mise en réseau des problématiques départementales au niveau académique et des solutions trou-

vées est un outil nécessaire à développer.

L'étude commune des circulaires départementales, la mutualisation des expériences dans les différentes instances, ou encore l'élaboration de fiches pratiques d'information pourront nous permettre d'être plus efficaces dans les réponses que nous apportons, comme dans nos stratégies de syndicalisation. Dans cette même optique, une réflexion peut être engagée sur l'utilisation des RIS (Réunion d'Information Syndicale) et l'organisation de temps d'échanges et de formation à destination des collègues.

L'objectif de cette mise en réseau pourra aussi à moyen terme rendre compte, à travers des lettres aux PE (Professeur des Écoles) communes ou des articles dans le journal académique des actions menées dans les quatre départements lors de luttes locales ou nationales.

### **Création d'une collective dans l'académie de Versailles**

« Le combat féministe à la CGT est essentiel... C'est un combat de classe que nous menons quand nous menons le combat pour l'égalité... La CGT c'est vous, c'est elles. » (Philippe Martinez le 7 février 2019 lors de la journée confédérale).

Le combat des femmes à l'intérieur de la CGT, voire de la CGTU, a toujours été intense et déterminé. Aux alentours de la guerre 14-18, la bataille s'est faite plus intense et en 1923 étaient créées des commissions de propagande féminine ; la bataille a pris véritablement son élan à la Libération.

« Camarades ouvrières soyons vigilantes... c'est dans la mesure où les femmes seront nombreuses dans les syndicats et dans les postes responsables des organisations qu'elles pourront faire entendre utilement leur voix et contribuer à un mouvement syndical

fort, constructif et d'esprit nouveau. » (*Toutes au syndicat*, VO 1944).

A la Libération, la formation de commissions féminines fut l'une des tâches prioritaires pour les militantes (*Marie Couette*).

Trouver sa place en tant que femme au sein de la CGT est donc un long combat, combat que nous devons encore mener aujourd'hui ; rien n'est plus fragile et susceptible d'être remis en question que les droits et les avancées sociales, culturelles que les femmes ont pu obtenir.

En 2012 a été créée au sein de l'UNSEN (Union Nationale des Syndicats de l'Éducation Nationale) la collective (collectif féministe non mixte). Avec cette création, la CGT Educ'action a renoué avec la tradition de mener le combat féministe dans le cadre d'un syndicalisme de transformation sociale et de lutte contre toute forme de discrimination. L'existence de ce cadre non mixte a fait aujourd'hui la preuve de son utilité et n'est plus remis en cause.

La collective travaille selon 3 axes : l'égalité femmes/hommes dans la société, dans l'Éducation nationale et dans la CGT Educ'action.

Dans certains départements ou académies, le besoin s'est fait sentir de créer des collectives pour mieux répondre aux interrogations et difficultés que peuvent rencontrer les militantes et les syndiquées et pour être au plus près des femmes sur le terrain.

Dans l'académie de Versailles, nous sommes confrontées aux mêmes difficultés et mêmes questionnements d'où la nécessité de créer, nous aussi, notre propre collective.

A chaque niveau de notre organisation, il est impératif de lutter contre la double exploitation que subissent les femmes, celle du patriarcat et du capitalisme.

Il est impératif de mettre en avant dans l'Éducation nationale une éducation à la vie affective et à la

sexualité incluant le respect des individus dans leur diversité, permettant de déconstruire les représentations genrées, de lutter contre les violences faites aux femmes et les Lgbtphobies.

Nous éprouvons un immense plaisir quand nous nous réunissons entre femmes ; pourquoi voudrions nous renoncer au plaisir ?

### Formation

La formation est un investissement qui peut être coûteux en temps au début mais qui sera compensé à terme par l'apport de nouvelles et nouveaux militant-e-s, et par leur implication qui sera d'autant plus efficace que la formation aura pu leur amener des billes, à la fois théoriques et pratiques. Cela permettra aussi d'amener des nouvelles et de nouveaux militants à exercer progressivement des responsabilités.

Quelles formations sont les plus pertinentes à l'échelle académique ?

Quelles mutualisations possibles à l'échelle des départements, du national et de la Fédération ? Quelles formations dans les UL (Unions locales) et les UD (Unions départementales) ?

### Communication

Notre communication repose sur plusieurs outils complémentaires : journal académique, site internet, lettres électroniques, tracts (distribués via les syndicats départementaux et les sections, mis en ligne sur le site et les réseaux sociaux).

Il n'y a pas de Facebook académique, mais les 4 SDEN animent leurs Facebook. La question d'un compte Twitter académique avait été posée au précédent congrès, et reste posée.

Il faut poursuivre les lettres électroniques en alternant des « tous personnels » et des catégorielles. Il faut avoir comme objectif de dépendre au minimum des listes mails gérées par le Rectorat (on a



eu l'exemple de la fermeture des listes pendant les élections... et la mobilisation dans les lycées). Nous devons envisager un outil nous permettant de mutualiser des contacts de sympathisant-e-s.

Il faut faire évoluer la maquette du Journal Académique et passer à la quadrichromie.

Notre site académique est une ressource importante sur les informations « carrières ».

Il faudra maintenir le travail de veille pour mettre en ligne les circulaires, les expliciter et les commenter.

Nos déclarations dans les instances (CIAEN, CTA, CAPA, FPMA...) doivent être publiées systématiquement sur le site et être une source pour créer un matériel syndical académique diffusable.

Continuer et amplifier la mutualisation entre les SDEN dans l'objectif de gagner du temps militant et en efficacité : mutualiser les lettres « info-SDEN » aux adhérent-e-s, déclaration CTSD (Comité Technique Spécial Départemental), tracts...

### VISA

La CGT Educ'action Versailles est membre de VISA depuis plusieurs années. Il s'agit d'un collectif de Vigilance Inter Syndicale Antifasciste. Nous sommes adhérents et recevons de l'information mais n'avons pas eu le temps de participer aux réunions. Nous aurons pour objectif de participer davantage, dans un contexte politique où la montée de l'extrême-droite est particulièrement préoccupante.

## Résolution 2 : Amplifier et gagner les luttes pour une école émancipatrice

Le rouleau compresseur idéologique libéral et les différentes défaites subies doivent nous conduire à nous interroger sur les manières de mener les luttes pour qu'elles puissent être victorieuses.

### Un bilan inégal des luttes dans l'éducation

Notre dernier conseil syndical académique s'est déroulé en avril 2017, au moment de la construction du collectif « Touche pas ma ZEP ». Notre Union académique a joué un rôle important dans la mobilisation pour la défense de l'éducation prioritaire dans les lycées, notamment en appelant dès le 29 septembre à une grève au sein d'une intersyndicale CGT-FSU-FO-SUD. De plus, cette lutte qui a démarré et s'est déroulée en majeure partie dans l'académie de Versailles a été animée largement par des militant·e·s CGT. Le lien entre le collectif TPMZ et notre organisation syndicale s'est fait par ce biais et par l'implication des responsables et militant·e·s de nos structures dans les AG de grévistes. C'est ce qui a permis de construire un mouvement dans la durée, avec plusieurs journées de grève réussies au niveau académique et même à une échelle plus large ensuite. Finalement, la revendication principale de création d'un statut éducation prioritaire n'a pas été satisfaite mais le dispositif garantissant des points de bonification pour les mutations et une indemnité a été prorogé de deux ans et 450 emplois ont été créés pour les « lycées les plus défavorisés » à la rentrée 2017.

L'année scolaire 2018-2019 a été marquée par plusieurs luttes dans

l'éducation. Celle contre la réforme Blanquer de la voie professionnelle a démarré dès septembre avec une journée de grève à l'échelle nationale le 27. Dans l'académie de Versailles, nous avons préparé cette grève et les suivantes en organisant une journée d'étude sur la réforme, en animant les AG de grévistes, en organisant des réunions de coordination entre LP, en produisant et diffusant du matériel, etc. Cependant, après trois journées de grève réussies, en particulier dans notre académie, la mobilisation s'est essouffée fin novembre et le ministre n'a que très légèrement reculé sur les grilles horaires. La lutte contre la loi Blanquer « Pour une école de la confiance » a suivi un schéma similaire : participation de la CGT aux AG de grévistes, plusieurs journées de grève réussies, essentiellement dans le premier degré, mais un mouvement qui s'essouffle en avril et seulement de très légers reculs du gouvernement.

La lutte contre la réforme du lycée général, du bac et de Parcoursup s'est quant à elle concrétisée d'abord par deux journées de grève peu suivies en février 2018, à un moment où l'on ne connaissait que les grandes lignes de la réforme. La mise en place de la réforme au cours de l'année scolaire suivante a rencontré des oppositions dans les lycées, traduites parfois par des actions locales désordonnées : occupation de l'établissement le soir, boycott des conseils de classe, refus de remplir les bulletins scolaires, etc. L'intersyndicale n'a pas été en mesure de proposer autre chose que la grève des surveillances lors du premier jour du bac.

Cette grève parfois interprétée, voire présentée, comme la grève ultime n'a pourtant pas permis de bloquer le déroulement des épreuves ni de faire reculer le gouvernement. Elle a cependant montré une vraie colère et une exaspération dans le milieu.

À l'échelle des écoles et établissements, nous avons connu au cours de ces trois dernières années plusieurs victoires par des luttes animées par des militant·e·s CGT, appuyées par les interventions du syndicat auprès de la direction académique et/ou de collectivités territoriales : maintien d'une classe de 2<sup>nd</sup>e au LGT Prévert de Boulogne-Billancourt, maintien d'un poste de CPE et annulation du projet de transfert de sections technologiques au LPO Joliot Curie de Nanterre, maintien du restaurant d'application au LP Claudel de Mantes-la-Ville, rénovation du collège Montesquieu d'Evry, retrait de la transformation du LP de Chars en polyvalent. Chaque année, des écoles arrivent également à conserver des classes menacées ou à en ouvrir.

### Des échecs mais aussi des raisons d'y croire

Il y a aujourd'hui une difficulté à mobiliser majoritairement notre secteur dans la lutte contre les réformes globales qui le touchent et ce notamment par la grève. L'appel à la grève venant d'AG seules (souvent par l'incantation de la grève reconductible) ou d'intersyndicales seules (souvent par le biais de journées isolées comme lors des grèves contre la réforme du lycée général en 2018) ne suffit pas.

La division du syndicalisme est bien entendu un frein aux mobili-

sations avec des syndicats majoritaires qui sont parfois frileux face aux luttes à mener. La position du SNETAA soutenant la réforme de la voie professionnelle en 2018 en est un bon exemple et n'a pas permis une extension de la lutte.

Le maintien et le développement d'un syndicalisme d'accompagnement sont aussi des obstacles, en particulier quand ils s'allient avec les syndicats majoritaires (appel FSU-SGEN-UNSA le 12/11/18).

Le sentiment d'inefficacité de la grève pour gagner semble s'être accru globalement ces dernières années. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs, entre autres l'absence de victoire significative au niveau national depuis le CPE (Contrat Première Embauche) en 2006 (et en 2000 pour le secteur de l'éducation), la manifestation installée comme seul enjeu d'une journée de grève, le mépris de l'exécutif, particulièrement durant la présidence Macron, envers les corps intermédiaires et les oppositions aux politiques menées, etc. Face à cela, nous devons réaffirmer la grève comme moyen d'action central et la préparer doit être une priorité. Un des enseignements de la mobilisation sur les examens en juin 2019 a été la validation de la grève comme moyen d'action. Reste à le généraliser.

Là où c'est possible, des actions comme les blocages et occupations des lieux de travail doivent

être entreprises pendant les journées de grève. Les AG de grévistes doivent être les lieux privilégiés d'organisation de ces actions et des suites à donner aux mobilisations. Elles doivent être relayées par les organisations syndicales. Pour tout cela, notre participation en tant qu'organisation syndicale à ces AG est primordiale.

Une démarche intersyndicale réunissant de nombreuses organisations permet souvent d'engager un rapport de forces plus important, c'est pourquoi ceci doit être entrepris dès que possible. Néanmoins, la préservation d'un « cadre unitaire large » ne doit pas se faire au prix de la grève. Si l'unité syndicale est une de nos priorités, celle-ci ne doit pas être confondue avec l'alignement sur le syndicat majoritaire ou la signature d'appels intersyndicaux ponctuels.

Au final, c'est par le renforcement du syndicalisme, donc par l'unification de celui-ci, notamment pour limiter les stratégies d'appareil, qu'il sera possible d'augmenter les possibilités de luttes victorieuses.

### **Coordonner les luttes au niveau académique**

En tant qu'union de syndicats, la CGT Educ'action Versailles doit permettre de coordonner à son niveau les mobilisations. Cela se traduit donc par des mandats à plusieurs niveaux :

En direction de l'intersyndicale régionale : la CGT Educ'action Versailles porte le mandat décidé en concertation avec les SDEN. Cela impose la consultation de la coordination académique en lien avec les instances des syndicats (bureau, CE et CSD). Le mandat porté doit prendre en compte les évolutions liées aux différents positionnements des autres organisations syndicales et aler-

ter sur les évolutions majeures avant d'engager sa signature.

En direction des autres organisations CGT de la région Ile-de-France : la structuration de notre organisation (en syndicats départementaux et en union académique) impose un dialogue régulier avec les unions académiques de Paris et Créteil. Cela pose la question d'un positionnement CGT Educ'action Ile-de-France qui ne relève pas d'une instance statutaire mais d'un consensus régional. Si ce dernier doit être recherché systématiquement, il ne peut se faire au détriment du mandat de la CGT Educ'action Versailles reflétant ainsi les légitimes variations d'analyse d'une situation au sein de la CGT Educ'action. Dans le même temps, la CGT Educ'action Versailles est l'interlocuteur privilégié du SPERCRIF (Syndicat des Personnels du Conseil Régional d'Ile-de-France) et du SNEIP (Syndicat National de l'Enseignement Initial Privé) qui possèdent chacun une structuration académique.

En direction des AG : par sa présence la CGT Educ'action Versailles peut participer aux échanges et mettre en évidence un positionnement syndical souvent attendu.

Dans le même temps, la CGT Educ'action Versailles doit être un point d'appui pour les différents SDEN de l'académie. Les mobilisations étant, pour de multiples facteurs, variables au sein de notre territoire, la structure académique de la CGT Educ'action doit proposer les ressources en termes d'appels, de publications, de points sur la mobilisation. Ce dernier point est essentiel. Nous avons fait le constat plus haut de la multiplicité des actions et parfois la difficulté à coordonner la lutte. Sans être une solution suffisante, un relais systématique des actions ayant lieu dans l'académie en direction du Bureau académique serait un point d'appui





pour les syndicats et les camarades.

### **Organisation des manifs : réfléchir à nos apparitions et dépasser le fétichisme de la camionnette-ballon**

Le développement d'un « cortège de tête » amène à réfléchir à l'organisation de nos manifestations. Ces deux dernières années, nous avons expérimenté différentes choses pour améliorer nos apparitions publiques : visibilité (notamment avec les pancartes pendant la lutte des LP, puis la Loi Blanquer), animation, structuration (avec la mise en place d'une équipe Accueil Lutte Sécurité (le « service d'ordre »).

Il faut sortir d'un certain fétichisme de la camionnette-ballon et avoir une réflexion complète sur l'organisation des manifestations.

Nous devons moduler les degrés d'apparition : pour les petites manifs et les rassemblements des sacs-à-dos avec des drapeaux, des autocollants, un plus gros dispositif pour les moments identifiés comme numériquement ou politiquement plus importants.

Trop souvent, notre cortège se

dilue (les camarades continuent d'avancer et la camionnette-cortège est à l'arrêt), il faudra renforcer notre discipline militante, mais prévoir une banderole pour marquer la limite « avant » du cortège. Il faut poursuivre le travail pour améliorer la visibilité : diffuser des drapeaux, des pancartes... Cela

demande de prévoir quelqu'un ou un groupe « animation-visibilité » en charge de cela au début. Pour éviter que le cortège ne se dilue, il faut aussi prévoir une animation. Et il ne faut oublier l'ALS.

Animation-ALS... on le voit cela demande beaucoup de monde. Cela demande donc, au lieu de sortir rituellement notre camionnette-ballon, de réfléchir à une hiérarchisation/priorisation de nos apparitions : des manifs légères, des manifs renforcées. Et pourquoi pas, des manifs « premium » avec camion plateau pour l'animation ?

Réussir nos apparitions est une première chose, ensuite il faut utiliser cela pour communiquer : photos, vidéos pour les réseaux sociaux.

### **Notre syndicalisme est interprofessionnel**

L'Education nationale n'est pas un îlot isolé du reste de la société, notre syndicalisme doit prendre sa part dans la lutte contre les réformes régressives qui mettent en danger la solidarité dans notre pays (privatisations, casse de l'assurance chômage et de la retraite par répartition, menaces

sur le statut du fonctionnaire...) et les structures interprofessionnelles (Union Locale, Union Départementale, Union Régionale) sont des lieux privilégiés de rencontre et de coordination de nos actions avec les autres syndicats CGT. Interlocuteur à son niveau, la CGT Educ'action Versailles travaille avec l'Union régionale d'Île-de-France (l'URIF), outil des 8 unions départementales CGT franciliennes, pour la coordination des actions syndicales sur son territoire, notamment dans l'organisation des manifestations. Même au sein de l'Education nationale, nos établissements scolaires et administrations ne sont pas non plus le lieu de travail des seuls personnels relevant de nos syndicats mais aussi de l'interpro (des municipalités pour les écoles, du département pour les collèges ou de la région pour les lycées), des personnels du privé (les cantines et les services de nettoyage dans certains collèges). Ces travailleurs et travailleuses ont aussi besoin des informations syndicales et d'être défendus. A son niveau, La CGT Educ'action Versailles engage un travail avec la CGT SPERCRIF pour avoir une action syndicale globale dans les lycées.

En conséquence :

La CGT Educ'action Versailles encourage donc la participation des militant·e·s et des syndiqué·e·s aux instances et aux actions des structures interprofessionnelles de proximité par la formation et l'information.

La CGT Educ'action Versailles revendique auprès de l'UNSEN, et de notre fédération, la FERC, que l'interprofessionnel soit mieux pris en compte en y consacrant des moyens syndicaux à la mesure de son importance même si les moyens qui y sont déjà consacrés ne sont pas négligeables (10% de leurs moyens syndicaux soit 11 ETP sur la France entière).